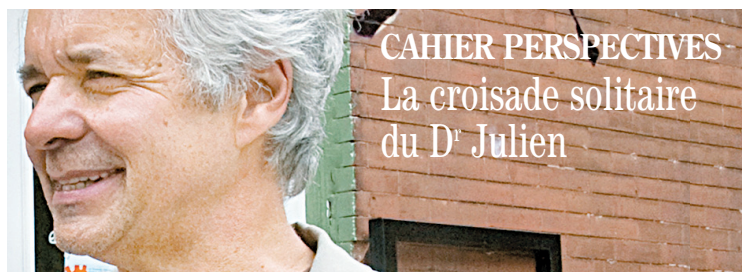




TU M'AIMAIS EN 2004

CAHIER CULTURE
Les 8^{es} Correspondances
d'Eastman accueillent Kim
Thuy et rendent hommage
à Dany Laferrière



CAHIER PERSPECTIVES
La croisade solitaire
du D^r Julien

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. CI N° 170

LES SAMEDI 31 JUILLET ET DIMANCHE 1^{ER} AOÛT 2010

2,44\$ + TAXES = 2,75\$

Enfants de la banlieue, adultes de la ville

Le groupe montréalais Arcade Fire lance son troisième disque, *The Suburbs*



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Arcade Fire présentera son spectacle au festival Osheaga ce soir à 21h30.

PHILIPPE PAPINEAU

Il y a bien 3000 kilomètres de route et tout un univers culturel qui séparaient les banlieues de jeunesse de Régine Chassagne et de Win Butler, de Montréal à Houston. Pourtant, les deux têtes créatrices d'Arcade Fire portent en elles des émotions similaires, des stigmates communs, des souvenirs partagés.

La banlieue, c'est le cœur battant, le sujet et le décor du bien nommé *The Suburbs*, troisième

disque de la formation montréalaise acclamée à travers le monde depuis la parution de leur premier album, *Funeral*, en 2004.

Au premier regard, la thématique peut surprendre pour un groupe indie-rock dans le vent, urbain, jeune et cool. Mais bon, en roulant vers la banlieue, Arcade Fire reste en harmonie avec plusieurs pièces de *Funeral* et de leur second effort *Neon Bible* (2007), où la famille et l'enfance ont une place de choix. *The Suburbs* est pavé de l'affrontement entre les souvenirs d'une époque

passée et les soucis d'adultes d'aujourd'hui.

«C'est sûr que dans la vie de tous les jours, les banlieues, c'est pas toujours excitant, explique au *Devoir* Régine Chassagne, qui a grandi à Saint-Lambert et à Longueuil. Mais il y a quand même des drames, des histoires d'amour, des questionnements, plein de trucs vraiment profonds qui peuvent se dérouler dans un stationnement, dans un endroit vraiment banal. Je trouve ça intéressant de

VOIR PAGE A 8: ARCADE FIRE

Bellemare cherche à dissoudre la commission Bastarache

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Marc Bellemare réclame que les tribunaux mettent ni plus ni moins fin à la commission Bastarache, qu'il a qualifiée depuis sa création à maintes reprises de «piège à cons» et de «*fan-club libéral*». C'est — avec force formules juridiques cette fois-ci — ce qu'il a signifié hier dans une requête d'une douzaine de pages qu'il entend présenter en Cour supérieure le 17 août, soit quelques jours avant le début prévu des audiences publiques de la commission, annoncées pour le 24 août.

On s'attendait à ce que l'ancien ministre de la Justice libéral conteste toute assignation à comparaître devant la commission créée par Jean Charest pour faire la lumière sur ses allégations. «Mais dans cette requête, on va plus loin que ça», a confié au *Devoir* M. Bellemare hier. Il réclame que le tribunal sursoie aux travaux de la commission, casse le décret qui l'a créée, annule «l'acte de nomination» de Michel Bastarache, lequel se retrouve cointimé dans cette affaire avec la procureure générale du Québec. M. Bellemare demande aussi au juge de déclarer «nulles et de nul effet, et inapplicables» les règles de procédure et de fonctionnement que M. Bastarache a rendues publiques le 13 juillet.



Marc Bellemare

Dans sa requête, M. Bellemare multiplie les arguments, lesquels vont dans tous les sens. Il avance d'abord que le décret du 14 avril résulte d'un «abus de pouvoir» du premier ministre qui agit «illégalement» et de manière «indigne des hautes fonctions qu'il occupe et des responsabilités

VOIR PAGE A 8: BELLEMARE

Quand Saint-Rémi devient San Remi

En pleine Montérégie, par un beau dimanche d'été, la moitié des passants que vous croisez dans la rue vous disent *hola* plutôt que bonjour. Bienvenue à Saint-Rémi, où 2500 travailleurs agricoles mexicains et guatémaltèques s'ajoutent à la population des environs le temps des récoltes. Une rencontre entre deux cultures, bien loin des quartiers multiethniques urbains.

MÉLISSA GUILLEMETTE

La plate-bande qui accueille le visiteur à l'entrée de la municipalité de Saint-Rémi donne le ton: des plantes disposées en cercle dessinent un sombrero en trois dimensions. C'est que cette ville, située à une quinzaine de kilomètres de Montréal, est surnommée «San Remi» en raison des 2500 travailleurs agricoles d'Amérique latine qui déferlent dans ses environs pour six à huit mois.

Ce sont surtout des Mexicains et des Guatémaltèques qui en peuplent les champs au temps des récoltes, en raison d'ententes entre le Canada

VOIR PAGE A 8: SAN REMI

■ Autre texte à lire en pages A 4 et A 5



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La municipalité de Saint-Rémi, sur la rive sud de Montréal, est surnommée «San Remi» en raison des 2500 travailleurs agricoles d'Amérique latine qui déferlent dans ses environs pour six à huit mois chaque année.



AGENCE FRANCE-PRESSE

POLITIQUE

Georges Laraque devient chef adjoint du Parti vert du Canada

■ À lire en page A 2

INDEX



Actualités.....	A 2	Idées.....	C 5
Annonces.....	B 7	Monde.....	B 6
Avis publics..	B 5	Mots croisés..	C 6
Bourse.....	B 2	Météo.....	B 6
Décès.....	B 7	Perspectives..	C 1
Dossier.....	A 4	Rencontres....	D 4
Économie.....	B 1	Sports.....	B 7
Éditorial.....	C 4	Sudoku.....	C 6

TOUS NOS PRODUITS SONT TOUJOURS RÉDUITS

DE **20%** À **60%****

Pleinair ENTREPÔT

MONTRÉAL : 1451, AV. DU MONT-ROYAL EST | 514-525-5309
BROSSARD : 6678, BOULEVARD TASCHEREAU | 450-672-3217

JUSQU'AU 31 JUILLET 2010

OBTENEZ UN RABAIS SUPPLÉMENTAIRE* DE 10\$

*applicable sur tout achat de 100\$ et plus avant taxes.
UN SEUL COUPON PAR CLIENT.
Non-négociable. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion.

PHOTO © SHERPA

Vision Mondiale



Les femmes en sortiront grandes

Soirée Vision Mondiale
Femmes contre la violence et la pauvreté

JEUDI 5 AOÛT 2010, À 19 H
ENTRÉE GRATUITE
AU PROGRAMME:
FILM DOCUMENTAIRE *BÉBÉS*
CONFÉRENCIÈRES
AUTRES DOCUMENTAIRES ET DISCUSSION

Cineplex Odéon Quartier Latin, 350, rue Emery, Montréal
Rafrâichissements gratuits sur place.



Défi Québec
2 mois pour changer leur monde.

www.visionmondiale.ca/defiquebec

ACTUALITÉS

Georges Laraque devient chef adjoint du Parti vert du Canada

GWENAËLLE REYT

Le Parti vert du Canada a choisi Georges Laraque comme chef adjoint aux côtés de l'actuelle chef, Elizabeth May, et de son adjointe, Adriane Carr. «C'est un aboutissement dans mon engagement pour l'environnement et la justice sociale», a confié au *Devoir* Georges Laraque, qui a définitivement quitté le monde du hockey pour se consacrer aux causes qui lui tiennent cœur.

C'est aujourd'hui à Vancouver que sera faite officiellement l'annonce. D'après la responsable des communications du parti, Debra Eindiguer, le Québec a une place importante et la nomination de Georges Laraque permettra de renforcer les efforts du parti au Québec, qui ne compte actuellement que 600 membres sur les 8420 au pays. «Au Canada, on est l'un des pires pays au monde pour la pollution. J'ai envie d'éduquer la population sur ce que l'on peut faire pour améliorer la situation, explique Georges Laraque. Je veux aussi encourager [les Canadiens] à aller voter pour que le parti devienne plus important. Avec ma notoriété, je peux toucher des gens que d'autres n'atteignent pas.»

«Cela aurait été idéal de faire l'annonce au Québec, mais c'est la seule date où tout le monde pouvait être réuni», explique Debra Eindiguer. Elle justifie la tenue de l'événement à l'autre bout du pays par les frais qu'aurait occasionnés un déplacement collectif au Québec. «Nous faisons aussi attention au carbone», a-t-elle ajouté.



ETHAN MILLER AFP

Georges Laraque

Depuis son départ forcé du Canada le 21 janvier dernier, Georges Laraque a consacré beaucoup de temps à la cause de la défense des animaux. Il s'oppose à la chasse aux phoques et part en croisade contre le foie gras. Il a aussi parcouru les cégeps pour présenter un documentaire sur les mauvais traitements que l'homme inflige aux animaux. Il est également devenu le porte-parole de TerraSphere, un projet d'agriculture verticale visant à trouver une solution pour contrer la faim dans le monde.

Le Devoir

LA ROLLS ROYCE DES BIXIS



GEOFF CADDICK AGENCE FRANCE-PRESSE

LA PETITE REINE a fait son entrée, hier, en libre-service dans les rues de Londres. Le maire Boris Johnson a procédé au lancement du dernier-né de la franchise BIXI. Il s'agit d'une «Rolls Royce», a-t-il lancé. La capitale britannique s'ajoute aux villes de Montréal, Melbourne, Boston, Washington et Minneapolis, qui ont aussi adopté une bicyclette de la Société de vélo en libre-service (SVLS). Avant de se retrouver dans les rues de Londres, le modèle montréalais a subi 43 modifications, et ce, afin de s'adapter au climat et aux particularités de la conduite automobile dans la capitale. Tout a été revu, du système de freins, qui a été inversé, à la largeur des garde-boue.

MONTREAL

Les débardeurs dénoncent l'engorgement du port

Il ne s'agit pas d'un moyen de pression, précise le syndicat

GENEVIÈVE TREMBLAY

Les négociations ont beau avoir repris dans un esprit d'ouverture lundi dernier entre le Syndicat des débardeurs et l'Association des employeurs maritimes (AEM), il reste que le syndicat a dénoncé hier l'engorgement du port et exige maintenant de l'employeur qu'il «maximise les quarts de travail». Cette nouvelle sortie a de quoi surprendre, puisque les deux parties ont convenu la semaine dernière de mettre de côté toute forme de pression.

Le Syndicat des débardeurs déplore que depuis la fin du lockout, le 24 juillet dernier, «d'importants embouteillages et retards perturbent les activités» du port, si bien que les camionneurs s'impatientent et jettent le blâme sur les employés. «Je reçois des appels de camionneurs vraiment frustrés. On leur dit qu'on fait notre travail dans la mesure du possible», explique le président du Syndicat des débardeurs du port de Montréal, Daniel Tremblay.

Mais avec les travaux d'asphaltage de l'Administration portuaire, les travaux de la Ville dans la rue Notre-Dame et la congestion provoquée par le lockout, la situation a été «pénible» cette semaine pour les

compagnies et les camionneurs, estime le Syndicat. «Il faudrait simplement que l'employeur prenne un article de la convention collective et le mette en fonction», assure le président. L'article en question stipule que selon la quantité de travail à abattre, il est possible de commencer la livraison et la réception à partir de 6h du matin, au lieu de 8h — ce qui fait passer la journée de travail de 8 à 10 heures. Ces deux heures supplémentaires permettraient un «désengorgement» des trois terminaux, assure le président.

Incompréhension

Du côté de l'Association des employeurs maritimes (AEM), le porte-parole Gilles Corriveau nie en bloc ces allégations et ne comprend pas la «tactique du syndicat». «C'est faux, accuse-t-il. Les trois terminaux sont en fonction et deux n'ont absolument aucun retard. Le flot circule normalement et si le troisième terminal enregistre un retard pour les camionneurs, c'est causé par les travaux de réfection faits par le port de Montréal.» Le porte-parole poursuit en affirmant que le troisième terminal ouvre présentement ses portes à 6h, ce qui contredit la position du syndicat.

De l'avis de Daniel Tremblay, l'Administration portuaire aurait

quant à elle pu «attendre une semaine ou deux [après la fin du lockout] pour nous permettre de reprendre la routine», puisque ses travaux d'asphaltage ralentissent la circulation des camions. À l'Administration portuaire de Montréal, on assure qu'aucun débordement de camions ne leur a été signalé et que les travaux se poursuivront normalement. L'Administration a laissé savoir que ces derniers sont urgents et que toute interruption entraînerait «des problèmes logistiques sérieux».

Pour le syndicat, cette sortie n'est «pas du tout» une forme de pression, mais plutôt un cri d'alarme pour régler la situation et faciliter le travail des débardeurs. Les négociations se déroulent d'ailleurs dans un calme et une ouverture apparents avec l'AEM, une atmosphère confirmée par les deux parties. «Il y a des positions qui sont encore divergentes», admet Gilles Corriveau, mais on se donne le temps que les parties avaient convenu, soit jusqu'au 3 septembre.» Les discussions portent toujours sur la caisse de sécurité d'emploi et de revenu, qui coûterait trop cher. Le syndicat a remis une proposition hier et attend une réponse de l'employeur en début de semaine prochaine.

Le Devoir

ACTUALITÉS

Crime d'honneur

La mère soupçonnée d'attaque sur sa fille reste détenue

Une remise en liberté sous caution a été refusée hier à la mère de famille de la région de Montréal qui aurait poignardé sa fille à la tête lors d'un présumé crime d'honneur, le mois dernier.

Johra Kaleki, une femme d'origine afghane âgée de 39 ans, est accusée de tentative de meurtre, de voies de fait graves et de voies de fait armées.

Le tribunal lui a toutefois accordé la permission de communiquer avec ses enfants pendant son séjour en détention.

La procureure de la Couronne Anne Gauvin avait demandé au juge Salvatore Mascia, de la Cour du Québec, de maintenir l'accusée en détention, craignant une contamination de la preuve si la dame retourne au domicile familial de Dorval en raison de la présence des témoins dans cette his-

toire. Une ordonnance de non-publication frappe les raisons invoquées par le juge pour ordonner le maintien de la dame en prison jusqu'à son procès.

L'incident à la source de cette affaire est survenu le 13 juin dernier, au petit matin. Bahar Ebrahimi, la fille de Mme Kaleki, âgée de 19 ans, serait rentrée à la maison après une soirée passée à l'extérieur de chez elle. À ce moment, la police avait rapidement évoqué l'hypothèse d'un soi-disant crime d'honneur.

Peu après, le mari de l'accusée, Ebrahim Ebrahimi, aurait dit à la police qu'il s'agissait d'un malentendu et avait prié les autorités de remettre en liberté sa femme pour réunir leur famille.

La cause reviendra devant le tribunal le 30 août prochain.

La Presse canadienne

La mine Jeffrey doit se trouver de nouveaux partenaires

GWENAËLLE REYT

Malgré ses efforts pour reprendre son activité, la mine d'amiante chrysotile d'Asbestos va devoir encore attendre. Elle doit trouver de nouveaux partenaires financiers, car son projet vient d'être réévalué à 73 millions de dollars, soit 15 millions de plus qu'à l'origine.

Cette hausse est principalement due à l'adoption le 14 juin dernier d'une nouvelle convention collective. De plus, la mine Jeffrey a dû se plier aux exigences du gouvernement québécois en adoptant de nouvelles normes environnementales.

Cette nouvelle survient alors que le projet de réouverture de la mine suscite toujours une large controverse qui risque de compliquer la recherche de nouveaux partenaires. «On se fait traiter de voyous», dénonce le président de la Mine Jeffrey, Bernard Coulombe, qui demande la tenue d'une enquête publique pour «rétablir la vérité» au sujet du chrysotile, une variété de fibres d'amiante.

Il y a trois semaines, le directeur national de la santé publique, Alain Poirier, a fait pression sur le gouvernement pour qu'il se retire du projet, ar-

quant qu'il était très difficile d'utiliser le minerai de manière sécuritaire.

Au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, aucune décision n'est encore prise pour l'octroi de l'aide demandée, qui est chiffrée à 58 millions. «L'analyse se poursuit. Le projet a évolué et de nouveaux aspects sont à prendre en compte», explique l'attachée de presse du ministère, Gabrielle St-Amand Tellier. D'après elle, ce sont des critères économiques et non de santé qui détermineront si l'aide sera octroyée. «Il faut que la mine soit rentable et qu'elle respecte des normes bien précises.» Gabrielle St-Amand Tellier prévient déjà que le ministère «ne se prononcera pas avant des semaines, voire des mois».

En attendant, Bernard Coulombe poursuit ses recherches. Cinq entreprises en Asie, en Europe et en Australie sont dans sa mire. «Mais au mois d'août, si je n'ai pas trouvé de partenaires qui montrent un intérêt certain, il va falloir s'avouer vaincu», prévient-il.

Le Devoir
Avec La Presse
canadienne

EN BREF

Un ancien du SCRS étudiera les tensions à la GRC

Ottawa — Le ministre fédéral de la Sécurité publique, Vic Toews, a demandé à Reid Morden, un ancien dirigeant du SCRS, de se pencher sur les problèmes de gestion à la GRC. Ceux-ci ont récemment fait les manchettes après que le com-

missaire de la Gendarmerie royale du Canada, William Elliott, eut fait l'objet de plaintes concernant son attitude de la part d'officiers de haut rang. Le ministre Toews a affirmé hier que M. Morden allait effectuer une évaluation du milieu de travail des agents de la GRC. Le rythme des réformes au sein de l'agence pourrait être à la source des problèmes, selon plusieurs sources. — La Presse canadienne



Le directeur sortant de l'établissement, David Zakaïb, demeure convaincu que les enfants ne se frapperont pas le nez contre une porte close à la rentrée.

Académie lavalloise

La rentrée aura lieu comme prévu, selon le directeur de l'établissement

La direction demeure toutefois inflexible quant à son engagement d'enseigner l'anglais dès la maternelle

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Les parents des 300 élèves de l'Académie lavalloise connaîtront seulement lundi le sort de l'école préscolaire et primaire privée non subventionnée qui s'est vue refuser le renouvellement de son permis d'enseignement. Les dés ne sont pas encore jetés, faisait valoir le porte-parole de la ministre de l'Éducation, hier après-midi, alors que le directeur sortant de l'établissement, David Zakaïb, répétait que la rentrée scolaire allait se faire comme prévu.

«La rentrée va se faire», a assuré M. Zakaïb. «[Le député de Vimont, Vincent Auclair] a été en mesure, à très court terme [...] de stipuler, après un entretien avec la ministre, que l'école va ouvrir», a-t-il ajouté.

Le député Vincent Auclair aurait assuré à la future directrice de l'établissement, Véronique Guindon, que les enfants ne se frapperont pas le nez contre une porte close le 23 août. «Je viens de parler avec la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, qui trouve que la situation n'a pas d'allure. L'école devrait être mise sous une forme de tutelle par le ministère», a-t-il affirmé à Courrier Laval. «Si le fonctionnement de l'établissement n'a pas changé en décembre,

la ministre annoncera la fermeture définitive de l'école pour l'année suivante», a ajouté M. Auclair.

Le ministère de l'Éducation s'efforçait de tempérer l'enthousiasme de M. Zakaïb. «Les négociations se poursuivent», martelait hier Cédric Beauregard, l'attaché de presse de la ministre Michelle Courchesne. «Je sais qu'on a entendu bien des choses, que le dossier était réglé aujourd'hui, mais les discussions ne sont pas terminées. Il faut juste que cela soit clair que la ministre n'a pas annulé sa décision de retirer le permis», a fait savoir M. Beauregard.

D'ailleurs, Michelle Courchesne doit rencontrer lundi les parents des élèves, alors que la sous-ministre adjointe responsable de l'enseignement privé s'entretiendra des changements à opérer du côté de l'Académie lavalloise — si elle se voit renouveler son permis — avec la directrice désignée, Véronique Guindon.

L'anglais à la maternelle, non négociable

Le ministère avait révoqué le permis de l'établissement privé non subventionné le 11 juillet, jugeant qu'il n'était pas conforme à la loi.

Le ministère a recensé plusieurs irrégularités au fil des dernières années. Parmi celles-ci: un calendrier scolaire ne prévoyant pas de journées pédagogiques, personnel non qualifié, matériel non approuvé dans les classes, ainsi qu'un programme d'enseignement à la maternelle ne respectant pas l'esprit du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) puisque l'approche y est disciplinaire et que l'anglais était enseigné comme une matière.

La direction s'affairait à adapter le projet pédagogique de l'établissement au programme du ministère de l'Éducation «tout en arrimant certaines dérogations», a affirmé le directeur sortant, David Zakaïb. «Les modifications sont pratiquement toutes faites», a-t-il soutenu.

Par contre, si elle s'oblige à procéder sous peu à l'acquisition d'ordinateurs, la direction de l'établissement demeure inflexible quant à son engagement d'enseigner l'anglais dès la maternelle. «Un des critères non négociables pour les parents, et je stipule bien "non négociable", c'est l'enseignement de l'anglais à la maternelle», a souligné M. Zakaïb. «Les parents

inscrivent leur enfant sous la condition qu'on va leur donner de l'anglais à la maternelle», a-t-il poursuivi. Il exhorte le ministre à accorder une dérogation en ce sens à l'école. «Les parents ne négocient pas là-dessus», a lancé David Zakaïb, se disant être «pris entre l'arbre et l'écorce, entre le ministère et les parents». Le porte-parole de la ministre de l'Éducation refusait, hier, d'indiquer si le ministère était disposé à marchander une telle dérogation. «Je ne peux pas répondre spécifiquement sur ce point-là, étant donné que les discussions ne sont pas terminées», a dit Cédric Beauregard.

Par ailleurs, l'école a fait valoir avoir fait passer de six à trois le nombre d'enseignants qui bénéficient d'une «tolérance d'engagement». Ceux-ci ont été embauchés pour donner des cours de musique, d'art dramatique, d'arts plastiques et d'éducation physique. Les 12, 13 autres enseignants de l'Académie lavalloise détiennent un baccalauréat en enseignement de l'UQAM ou de l'Université de Montréal, s'est défendu M. Zakaïb.

La direction de l'établissement fera demain le point avec les parents sur les tractations qui ont cours avec le gouvernement du Québec.

Le Devoir

L'agriculture en ville

Balades urbaines



Guidées par Ismael Hauteceur, architecte paysagiste et expert de l'agriculture en milieu urbain.

Dans le quartier Villéray ou au centre-ville, une sortie à pied de deux heures, sur les toits, dans les jardins, les rues et les ruelles de Montréal, pour découvrir l'agriculture urbaine, ses techniques et ses enjeux.

→ Circuit centre-ville: 5, 10, 19 et 24 août
→ Circuit Villéray: 12, 14, 28 et 31 août

CRÉ
de Montréal
Conférence régionale des élus

Gratuit
INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS:
www.coeurdessciences.uqam.ca

Cette activité est organisée en collaboration avec la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ) et son comité Nourrir Montréal.

Hydro
Québec

LE DEVOIR



VIRÉES PATRIMONIALES
dans le Vieux-Saint-Vincent-de-Paul 2010

Les recoins à Césaire Germain
Parcours théâtral
Le samedi 7 août, à 13 h 30,
et le dimanche 15 août, à 10 h 30

450 681-1611 ou www.routedupatrimoine.com

POUR ANNONCER DANS CE REGROUPEMENT, COMMUNIQUEZ AVEC JENNIFER BOILY-DEMERS AU 514 985-3502 OU JBOLY@LEDEVOIR.COM

Nous restaurons les mécanismes, les cadrans émaillés et les boîtiers d'horloge de qualité.

M O N S I E U R

Depuis 1953

Nous restaurons tout...
sauf les cœurs brisés!

514 484-8332 www.themrfixit.com
4652, boul. Décarie, Montréal

L'agriculture en ville

Balades urbaines

Guidées par Ismael Hauteceur, architecte paysagiste et expert de l'agriculture en milieu urbain.

Dans le quartier Villéray ou au centre-ville, une sortie à pied de deux heures, sur les toits, dans les jardins, les rues et les ruelles de Montréal, pour découvrir l'agriculture urbaine, ses techniques et ses enjeux.

→ Circuit centre-ville: 5, 10, 19 et 24 août
→ Circuit Villéray: 12, 14, 28 et 31 août

Gratuit

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS:
www.coeurdessciences.uqam.ca

Cette activité est organisée en collaboration avec la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ) et son comité Nourrir Montréal.

Hydro Québec

LE DEVOIR

Activités / Plein Air

LA ROUTE DU PATRIMOINE DE L'AVIL

VIRÉES PATRIMONIALES
dans le Vieux-Saint-Vincent-de-Paul 2010

Les recoins à Césaire Germain
Parcours théâtral
Le samedi 7 août, à 13 h 30,
et le dimanche 15 août, à 10 h 30

450 681-1611 ou www.routedupatrimoine.com

POUR ANNONCER DANS CE REGROUPEMENT, COMMUNIQUEZ AVEC JENNIFER BOILY-DEMERS AU 514 985-3502 OU JBOLY@LEDEVOIR.COM

LES TRAVAILLEURS AGRICOLES SAISONNIERS



Le centre d'appui a transféré Vincente, diagnostiqué avec des calculs rénaux, à l'hôpital pour une opération d'urgence. Depuis, il est devenu un habitué des lieux.

Appuyer... en attendant

À Saint-Rémi, le Centre d'appui pour les travailleurs agricoles migrants doit soutenir les saisonniers sans compromettre leur situation

«Même moi, en tant que francophone diplômé, j'ai du mal à obtenir un renseignement», soupire Julien Barbeau en racrochant un téléphone qui a rarement l'occasion de quitter son oreille. «Notre quotidien, c'est un peu la maison des fous», renchérit Marie-Jeanne Vandoorne.

VALÉRIAN MAZATAUD

À eux seuls, les deux jeunes diplômés en science politique de l'Université de Montréal gèrent plus de 700 dossiers administratifs tous plus alambiqués les uns que les autres.

Tout a commencé en 2003, dans un winnebag, qui se promenait de ferme en ferme. À la faveur de la nuit, et à l'insu des agriculteurs, Patricia Pérez, une militante mexicaine réfugiée à Montréal, organisait alors les premières réunions syndicales de travailleurs migrants. Le jour, la camionnette ouvrait ses portes pour conseiller et assister les saisonniers dans leurs démarches administratives. Il a fallu attendre cinq ans avant que le centre s'installe définitivement dans un local de Saint-Rémi, une année après la mort de Mme Pérez, emportée par un cancer à 52 ans.

La région de Saint-Rémi accueille annuellement environ 2500 travailleurs d'Amérique centrale. Le local du centre est stratégiquement situé, en face de la Banque Nationale et à côté du Sodaga Xpress, une agence de transfert de fonds. Chaque semaine, pour une centaine d'ouvriers, c'est devenu un passage obligé, le jeudi ou le dimanche. Parfois, ils n'ont qu'une heure pour faire la file à la banque, envoyer leur argent et fai-

re l'épicerie de la semaine, explique Marie-Jeanne Vandoorne. Les épiceries de la ville sont mises à sac, «certains font la course pour s'emparer des derniers poulets rôtis!»

Pour la visite au centre d'appui, en revanche, c'est profil bas. Certains employeurs n'hésitent pas à menacer leurs ouvriers de licenciement s'ils nous contactent, explique Marie-Jeanne Vandoorne: «Parfois, c'est même leur consulat qui les met en garde.» Les ouvriers du Guatemala en particulier pensent à deux fois avant de franchir les

Cette année, une travailleuse s'est enfuie de sa ferme et reste introuvable. La jeune Mexicaine accusait son employeur de ne pas vouloir lui rendre ses papiers, et un médecin lui avait diagnostiqué une crise de stress aiguë.

portes du Centro de apoyo. La situation politique et économique est encore moins favorable qu'au Mexique, alors ces travailleurs ne veulent rien faire qui puissent compromettre leur situation, précise Julien Barbeau.

Sergio n'a pas hésité à prendre le risque. Comme des centaines de travailleurs, il attend des nouvelles du versement de ses prestations parentales. Le syndicat des Travailleurs et travailleuses

unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), qui chapeaute les différents centres d'appui à travers le pays, a déjà assisté plusieurs milliers de travailleurs dans la démarche, qui permet généralement d'empocher un versement de 5000 \$. L'Union des producteurs agricoles (UPA), qui a mis en place un service en espagnol depuis quelques années, propose des services similaires, mais moyennant de l'argent.

Javier vient se renseigner sur une bourse d'études, Ignacio s'interroge sur son relevé de participation aux rentes, Julian cherche à joindre la comptable onarienne qui refuse de lui faire parvenir son remboursement d'impôt. Alfonso est un habitué, un grand costaud qui suit assidûment les cours de français. Apprécié de son patron, il visite le centre sans hésiter, alors que d'autres craignent les mouchards. «C'est le plus délicat dans notre boulot. Je peux faire des actions bénévoles, mais je peux contribuer à faire perdre son emploi à quelqu'un», regrette Julien Barbeau.

Une mauvaise lettre de recommandation, et c'est l'éviction du programme. Certains craquent sous la pression. Cette année, une travailleuse s'est enfuie de sa ferme et reste introuvable. La jeune Mexicaine accusait son employeur de ne pas vouloir lui rendre ses papiers, et un médecin

lui avait diagnostiqué une crise de stress aiguë. «Si elle avait porté plainte à la Commission des normes du travail, elle aurait peut-être pu changer de ferme, mais maintenant la situation est délicate», se désole Marie-Jeanne Vandoorne, alors que l'employeur a décidé de se retourner contre le centre d'appui.

René Mantha, directeur de la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole, qui représente les 350 fermiers-employeurs, n'hésite pas à qualifier les activités des TUAC de propagande. Autant dire que l'accès aux fermes est pratiquement impossible pour les salariés du centre. «Il est arrivé que je donne rendez-vous à un travailleur dans la forêt, juste pour pouvoir le conduire à sa banque», s'amuse Julien Barbeau.

Pour autant, le travail au quotidien est loin d'être aussi aventureux. Il reste à jongler entre quelque 300 appels hebdomadaires et l'avancée de dossiers parfois ouverts depuis 2006. «En ce moment, nous essayons de recouper des milliers de chèques de remboursement d'impôt perdus par le consulat du Guatemala entre 2007 et 2008.» En période estivale, les agences fédérales peuvent mettre plusieurs semaines avant de répondre à une demande. Alors, quand un travailleur les appelle pour venir aux nouvelles, la réponse est souvent la même: «On attend.»

Le Devoir



Un jeudi à Saint-Rémi. Les travailleurs font la file à la banque pour toucher leur paye avant d'aller attendre à l'agence de transfert de fonds. Quelques-uns rendront une discrète visite au Centre d'appui pour les travailleurs migrants, qui les soutient dans leurs démarches administratives.

Photoreportage: Valérián Mazataud

www.artisan-du-store.ca

***50%** de rabais ou installation gratuite

Stores sur mesures
*Bois ou PVC
Horizontaux ou Verticaux
couleurs et teintes à votre choix
OPAQUES ou SOLAIRES
• Toiles opaques ou solaires sur mesure pour verrières
• Toiles à rouleau
• Stores romains
• Panneaux coulissants
• Persiennes

INSTALLATION GRATUITE

L'Artisan du Store

Service à domicile GRATUIT

Fabrique au Québec

Région de Montréal
514 231-8677
Laval et Rive-Nord
450 627-3716
Longueuil et rive-sud
450 445-9829
Région de Trois-Rivières
819 696-8677
Région de Québec
418 654-8677

Décoration
Claude Bouchard
2382, Beauharnois E
Montréal (Qc)

DERNIER JOUR DE SOLDES

30% à 70%

Enfant de Longchamps

Vêtements d'enfants 0 à 18 ans
Vêtements de maternité

1007, RUE LAURIER OUEST, OUTREMONT
TÉL.: 274-2442

GOLF EN RÉGION

CHARLEVOIX

QUE DU VERT ENTRE CIEL ET MER... MAGNIFIQUE!

Forfait Ultime de golf à Charlevoix à partir de 359 \$* par nuitée, incluant l'hébergement, le petit-déjeuner buffet pour deux et le golf illimité

Réervations 1 800 441 1414 - www.fairmont.com

LANAUDIÈRE

FORFAIT GOLF & VOITURETTE

Forêt de golf 18 trous incluant le véhicule motorisé (jusqu'à jeudi inclusant deux véhicules Avant 8h et après midi)

Parcours des Braves 34,95\$ - Parcours des Seigneurs 44,95\$
Parcours des Moulins 29,95\$

Tarif par personne, deux personnes par voiturette, taxes en sus.

Autres forfaits avec souper disponible au www.golfliversant.com

2075 Côte Terrebonne à Terrebonne • Réservations: 450 964-2251 • www.golfliversant.com

CANTONS DE L'EST

LE COUP DES DAMES!

Du lundi au jeudi, les dames sont à l'honneur!
Droit de 18 trous avec 1/2 voiturette.
33 \$*pers. (taxes non incluses)

Réservez au 819-843-5688 Tarifs et avantages sur www.orford.com

POUR ANNONCER DANS CE GROUPEMENT, COMMUNIQUEZ AVEC JENNIFER BOILY-DEMERS AU 514 985-3502 OU JBOLY@LEDEVOIR.COM

SPÉCIAL POUR LES LECTEURS DU DEVOIR

109\$

*Selon disponibilités.

Du 13 juillet au 6 septembre 2010

Réservation par téléphone en mentionnant le code **NAY**

DELTA MONTRÉAL
SUR PRÉSIDENT-KENNEDY, CENTRE-VILLE

514 286-1986 ou 1 877 286-1986
475, avenue du Président-Kennedy, Montréal (Québec) H3A 1J7
www.deltahotels.com

ACTUALITÉS

La Cour suprême a refusé d'accorder un nouveau procès à Robert Pickton

Ottawa — La Cour suprême du Canada a rejeté à l'unanimité hier la demande du tueur en série Robert Pickton, qui souhaitait obtenir un nouveau procès. À la lumière de cette décision, la Couronne de la Colombie-Britannique a annoncé qu'elle demanderait la suspension des 20 accusations qui pèsent toujours contre Pickton.

Le plus haut tribunal du pays a conclu à l'unanimité que le droit de Pickton à un procès juste n'avait pas été nié par les directives finales au jury faites par le juge de son premier procès. Les magistrats étaient cependant divisés, à six contre trois, quant aux raisons soutenant la décision rendue hier.

Pickton, un éleveur de porcs de Port Coquitlam, en Colombie-Britannique, a été reconnu coupable en décembre 2007 du meurtre au second degré de six femmes dans la région de Vancouver. Il fait également face à des accusations pour les meurtres de 20 autres femmes.

Pickton purge une peine de prison à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant l'âge de 85 ans. Il ne pourra donc pas faire de demande de libération conditionnelle avant l'âge de 85 ans.

Son avocat avait fait valoir, en portant le verdict en appel, que le juge de son procès avait commis une erreur dans ses directives au jury. Mais la Couronne avait soutenu que, s'il y avait eu une erreur, elle ne serait pas assez grave pour annuler la condamnation et lui accorder un nouveau procès.

Son procès aura duré plus d'un an, mais l'appel portait essentiellement sur une question posée par les jurés au juge, au sixième jour de leurs délibérations. Le groupe voulait savoir s'il pouvait trancher que Pickton était coupable même s'il concluait qu'il avait agi indirectement.

Le juge avait alors expliqué aux jurés qu'ils pouvaient déclarer Pickton coupable s'ils jugeaient qu'il avait été «de toute façon un participant actif» aux meurtres.

La défense de Pickton avait alors argué que la réponse du juge au jury laissait place à une condamnation de son client sans qu'elle ait la chance de le défendre correctement, puisque la poursuite de la Couronne repo-



Pickton, un éleveur de porcs de Port Coquitlam, en Colombie-Britannique, a été reconnu coupable en décembre 2007 du meurtre au second degré de six femmes dans la région de Vancouver.

saît sur le fait que Pickton était le seul responsable des crimes.

Ecrivain pour la majorité de ses collègues de la Cour suprême, la juge Louise Charron a toutefois statué que le juge aurait fait une erreur en ne précisant pas ses instructions aux jurés, puisque sa première accusation portait à confusion.

Pickton a été reconnu coupable, il y a près de trois ans, des meurtres au second degré de Mona Wilson, Sereena Abotsway, Brenda Wolfe, Marnie Frey, Andrea Joesbury et Georgina Papin.

La décision de la Cour suprême détermine par ailleurs également le sort d'autres accusations qui pèsent contre Pickton, concernant les meurtres de 20 autres femmes. Un juge avait divisé les 26 accusations en deux groupes, et le procès portant sur ces 20 autres meurtres avait été suspendu en attendant le jugement de la Cour suprême.

Comme le premier verdict a

été confirmé par la décision rendue par le plus haut tribunal du pays, hier, la Couronne de la Colombie-Britannique a annoncé qu'elle recommanderait la suspension des accusations supplémentaires.

Un porte-parole de la Couronne, Neil MacKenzie, a indiqué que Robert Pickton purgeait déjà une peine d'emprisonnement à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans. Il s'agit de la peine légale la plus élevée.

La Couronne entendait agir dans un «*future proche*» afin d'officialiser mettre fin aux accusations restantes, a-t-il affirmé.

«*Nous reconnaissons que même si la famille et les amis de certaines victimes de M. Pickton comprennent et acceptent cette position, d'autres ont de la difficulté à l'accepter*», a précisé M. MacKenzie.

«*Pour prendre cette décision, le bureau a pris en compte la fait qu'aucune condamnation*

additionnelle ne pourrait faire augmenter la peine que M. Pickton doit purger», a-t-il ajouté.

La décision intervient plus de 10 ans après qu'un journal de Vancouver eut commencé à relier les disparitions de plusieurs femmes dans la région.

Le procès de Pickton avait été précédé de l'une des plus importantes enquêtes policières dans l'histoire du pays, qui comptait des milliers d'éléments de preuve.

Le chef adjoint de la police de Vancouver, Doug Leopard, a affirmé qu'il avait entrepris une révision complète du cas Pickton et a offert ses excuses. Son service a été âprement critiqué par les familles des victimes et certains groupes de pression, car des femmes ont continué à disparaître malgré un nombre croissant de témoignages à la police.

«*Aux familles des femmes disparues, j'aimerais vous dire que j'aurais sincèrement espéré que nous l'attrapions plus tôt*», a-t-il déclaré, ému, à une conférence de presse.

La Presse canadienne

Deux bombardiers russes interceptés près de l'Arctique

Deux bombardiers russes ont été interceptés mercredi par deux avions de chasse canadiens à proximité des eaux canadiennes, non loin de l'Arctique, a annoncé hier le ministère de la Défense du Canada.

«*Les deux bombardiers Tu-95 russes sont retournés à leur base sans incident*», a indiqué à l'AFP le porte-parole du ministère canadien de la Défense, Jay Paxton.

«*Ils se trouvaient à 250 milles nautiques de Goose Bay, dans la province de Terre-Neuve, dans des eaux à intérêts canadiens*», a-t-il poursuivi.

Les eaux internationales canadiennes se prolongent jusqu'à 200 milles nautiques des côtes. Toutefois, le Canada revendique ses intérêts jusqu'à 300 milles nautiques.

Les Tupolev Tu-95 russes sont des bombardiers lourds qui peuvent transporter des ogives nucléaires. «*Il n'a pas été possible de voir s'ils transportaient des armes*», a dit Jay Paxton.

Depuis 2007, plusieurs avions russes sont interceptés

chaque année par des chasseurs canadiens, selon M. Paxton.

«*Pour la Russie, ces vols sont une illustration de pouvoir. Elle veut démontrer qu'elle est une nation de pouvoir*» a-t-il ajouté.

Le gouvernement conservateur du premier ministre Stephen Harper a fait de la souveraineté dans l'Arctique un de ses chevaux de bataille.

Convoités par les cinq pays riverains (États-Unis, Russie, Canada, Norvège et Danemark), les fonds sous-marins de l'Arctique pourraient receler 13 % des réserves de pétrole et 30 % des réserves de gaz naturel non découvertes de la planète, selon les services géologiques des États-Unis.

Le Canada estime en outre détenir la souveraineté sur le passage du Nord-Ouest — qui relie l'Atlantique au Pacifique par le nord —, alors que d'autres pays considèrent ce passage comme une voie de navigation internationale.

Agence France-Presse

INFANTICIDES

La mère se dit soulagée d'être libérée de son secret

NICOLAS GUBERT

Villers-au-Tertre, France — La Française Dominique Cottrez, qui a avoué huit infanticides commis dans un village du nord de la France, s'est dite soulagée d'être libérée d'un secret vieux de 20 ans, selon son avocat qui a évoqué hier l'hypothèse du déni de grossesse.

Dominique Cottrez, aide soignante de 45 ans, qui a passé sa première nuit en prison après son inculpation jeudi pour «*homicides volontaires sur mineurs de moins de 15 ans*», se sent libérée d'un lourd secret, a estimé son avocat M^e Frank Berton.

La mère a expliqué aux enquêteurs qu'elle avait étouffé les bébés à leur naissance. Deux petits corps ont été découverts samedi dernier, six autres mercredi, emballés dans des sacs, à Villers-au-Tertre. «*Elle n'a plus à porter ça sur sa conscience et c'est aussi une sorte de soulagement*», a poursuivi son avocat.

Les enfants sont nés entre 1989 et 2006-2007. Selon M^e Berton, cinq ou six des infanticides sont susceptibles d'être prescrits en raison de l'ancienneté des faits. En ma-

tière de crimes, le délai de prescription en France est de 10 ans.

Si la mère a reconnu les infanticides, elle a en revanche nié avoir enterré les deux enfants retrouvés samedi dans le jardin de l'ancienne maison de ses parents. «*Un point important de l'enquête*», selon une source judiciaire.

Son avocat s'est par ailleurs placé à contre-courant des déclarations du procureur de Douai Eric Vaillant, qui a écarté jeudi l'hypothèse du déni de grossesse au motif que Mme Cottrez était consciente d'être enceinte.

«*Ce n'est pas parce qu'on est consciente de sa grossesse qu'on n'est pas dans un déni de grossesse*», a affirmé M^e Berton.

L'avocat de son mari, Pierre-Marie Cottrez, laissé en liberté, a abondé dans le même sens. «*De par le nombre d'enfants retrouvés, nous sommes dans la logique d'un déni de grossesse ou de graves problèmes d'ordre psychologique ou psychiatrique*», a estimé M^e Pierre-Jean Gribouva.

Agence France-Presse

EN BREF

Recensement: le temps presse pour les détracteurs

Ottawa — Le temps presse pour les détracteurs des nouvelles modalités du recensement canadien et ceux qui sont toujours à la recherche d'un compromis avec le gouvernement conservateur. Statistique Canada a affirmé

que le questionnaire volontaire censé remplacer le questionnaire obligatoire long sera envoyé pour impression dès le 9 août prochain. Le processus d'impression se poursuivra jusqu'au mois de mai prochain, lorsque la nouvelle *Enquête auprès des ménages* sera finalement envoyée à un tiers des ménages canadiens. L'agence fédérale a aussi affirmé préparer le question-

naire court, qui restera obligatoire pour tous les ménages. L'impression de ce questionnaire débutera au début du mois de septembre, pour se terminer en mars. Des fonctionnaires de Statistique Canada ont expliqué que l'ampleur du processus d'impression du recensement exige que celui-ci commence bien avant le début officiel de l'enquête, le 10 mai 2011. Les nombreux dé-

tracteurs de la décision gouvernementale ont affirmé que l'abandon du caractère obligatoire pour le questionnaire détaillé nuira à la qualité et à la quantité des informations issues de l'étude. Le gouvernement, pour sa part, a dit considérer que l'ancien mode de recensement constituait une intrusion dans la vie privée et se basait sur une logique punitive. — La Presse canadienne

MA MAISON — MES EXPERTS

RÉNOVATION — DÉCORATION — AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

Présentez cette publicité et recevez

20%
DE RABAIS SUR
TOUS LES ABAT-JOURS



UNION
Luminaires & Décor

Depuis
1914

* Rabais applicable sur le prix régulier.
Cette offre est valide jusqu'au 1^{er} août 2010.

8150, boul. Décarie • 514 340-5000 • www.unionltg.com

ELIZE

DESIGN EUROPÉEN
ACCESSIBLE À TOUS



CUISINE DOUCHE VANITÉS

10170 Boul. St Laurent, Montréal, Qc, H3L 2N8
514 448-4712

www.maisonelize.com info@maisonelize.com

Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Sophie
DOWNS

Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne

ADULTES • COUPLES

25 ANS D'EXPÉRIENCE

514 • 861 • 0630

VIEUX-MONTRÉAL

ACTUALITÉS

L'UNESCO recommande un « suivi renforcé » du site du Machu Picchu

Brasília — L'UNESCO a recommandé un « suivi renforcé » de la célèbre cité inca du Machu Picchu, au Pérou, endommagée par des pluies torrentielles mais qui échappe à l'inscription sur la liste noire des sites en péril, a annoncé hier le ministère de la Culture brésilien.

Les pays membres du Comité du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture « ont décidé de ne pas inclure le Machu Picchu sur la Liste du patrimoine mondial en péril », mais ils ont recommandé « un suivi renforcé » pour aider à la préservation du site, a dit dans un communiqué le ministère, qui préside le Comité.

Celui-ci se réunit jusqu'au 3 août à Brasília pour examiner l'inscription de nouveaux sites au patrimoine mondial et mettre à jour sa liste des sites en péril.

Le Comité a pris en compte le fait que « la détérioration du Machu Picchu est due aux fortes pluies récentes et n'ont rien à voir avec l'effort des autorités pour conserver le site ». Des pluies torrentielles en février avaient provoqué des éboulements de terrain, coupant la voie ferrée qui conduit au pied du Machu Picchu.

La citadelle, perchée sur un promontoire rocheux à 2430 mètres, est considérée comme une œuvre maîtresse de l'architecture inca du XV^e siècle. Elle figure depuis 1983 au patrimoine mondial.

Un des monuments les plus visités d'Amérique latine, le Ma-

chu Picchu est aussi menacé par le tourisme, selon des protecteurs de l'environnement.

Les Everglades en péril

Le parc national américain des Everglades, une zone marécageuse de 6104 km² située en Floride, sanctuaire d'oiseaux et de reptiles, et la forêt tropicale d'Atsinanana, à Madagascar, ont été ajoutés hier par l'UNESCO à la liste du Patrimoine mondial en péril.

Le Comité du Patrimoine de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture a inscrit les Everglades sur sa liste du patrimoine en péril en raison de « la dégradation continue de son écosystème aquatique », a indiqué l'organisation dans un communiqué.

La forêt d'Atsinanana, à Madagascar, a elle été victime de la crise politique de 2009 qui a provoqué une augmentation « drastique » de l'exploitation illégale du bois et de la chasse aux lémurs, espèce unique qui ne survit que dans le sud de la grande île.

En revanche, l'UNESCO a décidé de maintenir la vieille ville de Jérusalem et son enceinte sur sa liste des sites en péril. Elle a été inscrite en 1981 au patrimoine mondial.

La Liste du patrimoine en péril comprend 33 sites culturels ou naturels appartenant au patrimoine de l'humanité et qui présentent des risques imminents de dégradation, de destruction ou qui ont subi des dégâts significatifs.

Agence France-Presse



La citadelle de Machu Picchu, perchée sur un promontoire rocheux à 2430 mètres, est considérée comme une œuvre maîtresse de l'architecture inca du XV^e siècle. Elle figure depuis 1983 au patrimoine mondial.

ERNESTO BENAVIDES AGENCE FRANCE-PRESSE

n° 1 au / in Canada

Escapade gourmande

À bord du Cavalier Maxim

Élégance et distinction !

Offrez-vous une table d'hôte
5 ou 7 services

À partir de **81\$** par adulte, taxes et service en sus

Découvrez nos forfaits Or et Diamant
Croisière, apéritif, repas, assiette de fromage, verre de porto et demi-bouteille de vin par personne.

Accord mets et vins inclus dans votre forfait Diamant

À partir de **135\$** par adulte, taxes et services en sus

1 877 692.1159

Réservation en ligne

croisieresaml.com

Naya vous remercie!

Dans sa volonté de s'engager toujours davantage, Naya a trouvé en le Jour de la Terre un partenaire idéal, qui a su l'accompagner et la mettre au défi de trouver de nouvelles solutions pour diminuer son empreinte environnementale.

Résultat? À la bouteille faite à 100% de plastique recyclé s'ajoutent maintenant la bouteille réutilisable et le verre recyclable et compostable, révélés lors de l'initiative Fontaine Naya sur le site de MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE. Et ce n'est pas fini.

Merci au public et à nos partenaires d'avoir encouragé cette innovation qui, nous l'espérons, a créé un précédent.

L'aventure ne fait que commencer.

À bientôt!



naya.com | f t

ACTUALITÉS

SAN REMI

SUITE DE LA PAGE 1

et ces deux pays. Quelques Québécois s'y ajoutent, évidemment, parfois pas pour longtemps. L'auteur de ces lignes a travaillé à la cueillette de fraises à Saint-Rémi dans son adolescence, pour un total de trois jours. Pas facile, la vie dans les champs, qu'elle se disait, après avoir amassé une vingtaine de dollars pour une dernière matinée de dur labeur.

Pour les travailleurs venus du Sud, ce travail au salaire minimum (9,50 \$ l'heure) est une chance de faire vivre leur famille. Les heures passées au soleil ne les effraient pas. «Si le patron dit qu'on commence à 6h et qu'on finit à 20h, on le fait, explique Abundo Lopez, un travailleur mexicain à la longue chevelure noire qui partage une chambre avec huit autres hommes. Si le patron dit qu'on commence à 8h et qu'on finit à 15h, c'est pareil.»

Une ville qui «baragouine»

Le maire de Saint-Rémi, Michel Lavoie, estime que les travailleurs agricoles font partie du paysage de la municipalité de 6000 âmes. «À l'initiative d'un Mexicain, on a maintenant un festival qui met la culture mexicaine en avant. On a même célébré une messe en espagnol [en juin].», M. Lavoie, qui «baragouine» l'espagnol, reconnaît l'apport des Mexicains et des Guatémaltèques dans la région. «Au moins trois commerces ont été créés pour eux à Saint-Rémi ces dernières années. C'est certain qu'ils participent à notre économie. Ils

utilisent nos institutions financières et achètent du linge dans nos commerces.»

Les travailleurs agricoles assurent que leur relation avec les citoyens de Saint-Rémi est amicale. «J'adore les gens du Canada, raconte Abundo Lopez. C'est certain qu'avec la langue, c'est difficile, mais on se salue.» «Et c'est beaucoup plus tranquille ici qu'au Mexique. Ce n'est pas violent», ajoute Isaïas Carrillon Rgoez, père de quatre enfants qui revient au Québec depuis six ans pour récolter laitues, céleris et oignons.

À l'épicerie de Saint-Rémi, où les pots de salsa sont nombreux pour un marché de cette taille, deux employées réfléchissent avant de décrire la relation que la population entretient avec les nouveaux venus. «Je dirais qu'il y a un écart entre nous et les travailleurs agricoles, racontent Mélodie Champagne et Carol-Ann Poissan, derrière leur comptoir à pain. On n'est pas très proches d'eux. On les sert du mieux qu'on peut, mais on ne parle pas espagnol. De toute façon, c'est plus à eux d'apprendre le français, il me semble.»

Pas facile pour les travailleurs d'apprivoiser la langue de Molière. S'ils connaissent souvent les mots «oignon», «concombre» et «laitue», seule une poignée se débrouille en français. L'horaire de travail n'est pas favorable à l'apprentissage d'une nouvelle langue.

C'est entre autres dans cette épicerie que les citoyens du coin et les travailleurs ont rendez-vous les jeudis soirs. Des bus amènent les travailleurs dans la rue commerçante de la ville: c'est le jour des courses. «Disons que ça fait des bourrés! dit en rigolant Véronique Thibault, qui fait ses emplettes avec son fils. On s'arrange pour ne pas venir les jeudis parce que c'est stressant. Les

travailleurs doivent se dépêcher pour faire leur épicerie, parce que les autobus les attendent dehors.» Elle raconte d'ailleurs que la caisse populaire ouvre désormais le mercredi soir pour diminuer le flux du jeudi soir.

Des droits à surveiller

Ça bouge, ces temps-ci, pour les travailleurs agricoles, et pas seulement parce que c'est le temps des récoltes. En avril, la Commission des relations du travail a reconnu le droit de six employés saisonniers d'une ferme de Mirabel de se syndiquer et ils attendent maintenant la révision de la Cour suprême, demandée par l'employeur. De plus, deux ans après la création d'un centre d'appui permanent pour les travailleurs agricoles à Saint-Rémi, le premier au Québec, un deuxième vient de s'établir à Saint-Eustache.

Les travailleurs peuvent y trouver une multitude d'informations sur leurs droits et de l'aide. «Remplir le formulaire le plus simple est très complexe quand on ne parle pas français», rappelle la coordonnatrice du centre de Saint-Rémi, Marie-Jeanne Vandoorne. Elle raconte que son travail aide à prévenir, ou déceler, les abus. Comme l'histoire de ce travailleur qui devait récemment faire une photocopie de son visa pour obtenir ses bénéficiaires parentaux. C'est sa patronne qui conserve les visas et les passeports de ses employés, une pratique qui désolait le centre d'appui. «Elle lui a demandé 20 \$ pour qu'il puisse aller faire une photocopie de son propre passeport. Et il a payé parce qu'il pensait que c'était normal.»

Le Devoir

BELLEMARE

SUITE DE LA PAGE 1

qui lui incombent». Il allègue que Jean Charest utiliserait la commission pour l'aider dans sa poursuite en diffamation contre lui et pour «mousser» son image et sa crédibilité «dans un différend privé qui l'oppose» à son ancien ministre. Jean Charest se trouverait donc en «conflit d'intérêts» et l'enquête qu'il a instituée dans «l'improvisation» serait «illégal, abusive et biaisée». Au surplus, le décret ne serait qu'un geste «vengeur du premier ministre, frustré du fait que le requérant [M. Bellemare] a choisi de servir l'intérêt public en faisant connaître sa complicité, sa complaisance et sa frivolité face à des influences indues».

Charest mine le système

La commission Bastarache, par ailleurs, porterait sur le mauvais objet, peste Marc Bellemare. Il affirme n'avoir jamais «contesté ni même critiqué le processus de nomination des juges», qui s'est retrouvé au cœur du mandat d'enquête confié par Jean Charest à Michel Bastarache. M. Bellemare soutient avoir plutôt contesté «l'ingérence indue et malsaine de certains amis politiques du premier ministre dans trois nominations à la Cour du Québec».

Lorsque *Le Devoir* lui a demandé s'il ne craignait pas avoir froissé l'ensemble des juges au Québec avec ses allégations — dont ceux qui seront amenés à trancher dans son affaire, tel le juge Yves Alain jeudi —, M. Bellemare a rétorqué que ces derniers devraient s'en prendre à Jean Charest. Car c'est le premier ministre, par des affirmations qu'il qualifie de «gratuites et farfelues», dans son décret du 14 avril, qui a miné la crédibilité du système judiciaire: «Le système judiciaire est correct au Québec. La preuve en est que l'on s'adresse à la Cour supérieure pour attaquer Bastarache», a souligné M. Bellemare. «Les juges comprennent que c'est dans l'intérêt public que j'ai fait connaître les irrégularités qui avaient été commises dans un certain nombre de nominations. Non pas dans toutes les nominations», insiste Marc Bellemare. Selon lui, en étendant le mandat de Michel Bastarache aux juges de la Cour municipale et des tribunaux administratifs, «c'est M. Charest lui-même qui crée dans l'opinion publique une perception défavorable à l'égard du système judiciaire. C'est lui le problème, et non les déclarations que j'ai faites. Si vous regardez bien, elles sont très ciblées et très particulières».

Dans l'éventail d'arguments invoqués par M. Bellemare, plusieurs sont dirigés contre Michel Bastarache. Des faits démontreraient à ses yeux la «complicité» et la «promiscuité» de M. Bastarache d'avec le pouvoir exécutif. M. Bellemare reproche entre autres à l'ex-juge d'avoir «discuté et négocié en catimini avec le premier ministre et le Conseil exécutif, ses membres, avocats et employés dans le but d'obtenir du premier ministre» la levée du serment de confidentialité de Marc Bellemare. Par un décret, le 23 juin, le premier ministre a libéré un certain nombre de ministres et d'ex-ministres de ce serment.

Michel Bastarache n'est «aucunement indépendant du Conseil exécutif et du premier ministre», soutient Marc Bellemare. L'ex-juge est une connaissance du «bras droit du premier ministre», Jacques Dupuis, rappelle M. Bellemare, avant d'affirmer que «le premier ministre connaît très bien [Michel] Bastarache». Comme il l'avait souligné dans plusieurs interviews, M. Bellemare rappelle que le commissaire appartient au cabinet Heenan Blaikie, lequel aurait bénéficié de façon «particulièrement importante» de nombreux mandats juridiques de la part du premier ministre. Un cabinet qui compte Pierre-Marc Johnson parmi ses associés, lequel est le conjoint d'Hélène de Kovachich, présidente du Tribunal administratif du Québec, auquel M. Bastarache «a reconnu le statut de participant et sur [lequel] doit porter son enquête». M. Bellemare fait aussi état de liens étroits entre le procureur en chef de la commission, Giuseppe Battista, et le bâtonnier du Québec, Gilles Ouimet, qui «s'est vu accorder aussi le statut de participant» par M. Bastarache.

Par conséquent, l'ex-juge serait dans «l'impossibilité en droit comme en fait de nuire et même d'indisposer de quelque façon le premier ministre dans la gestion de son enquête et dans l'appréciation des témoignages sans risquer de compromettre les liens personnels, professionnels et financiers qui le lient ainsi que l'étude d'avocats à laquelle il appartient». M. Bellemare dit craindre la «parodie de justice».

La non-réaction de la commission

À la commission, on s'est refusé à tout commentaire, hier. Le porte-parole Guy Versailles est sorti de ses vacances pour le dire en arguant le «respect pour les institutions». Il a signalé que la «commission est au travail», que des «documents ont été épluchés» et que plusieurs rencontres avaient eu lieu cet été, par exemple pour préparer les audiences publiques. Du reste, M. Versailles est visé personnellement dans la requête de Marc Bellemare. L'ex-ministre de la Justice soutient que M. Versailles a été «attaché de presse du ministre Raymond Bachand» du temps où ce dernier présidait le Fonds de solidarité de la FTQ, ce qui représenterait une preuve supplémentaire de la proximité entre la commission et un membre important du gouvernement. Le principal intéressé s'est ri de cette accusation. «D'une part, ce n'est pas exact. J'ai été son vice-président responsable des affaires publiques et des communications. D'autre part, ma réponse personnelle c'est que je ne dois rien à ce gouvernement-là», a rétorqué M. Versailles. Le bureau du premier ministre, par la voix du porte-parole Luc Fortin, a refusé de commenter les derniers rebondissements dans cette affaire.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pour les travailleurs venus du Sud, ce travail au salaire minimum (9,50 \$ l'heure) est une chance de faire vivre leur famille.

ARCADE FIRE

SUITE DE LA PAGE 1

trouver de grandes choses dans de petites choses.»

D'une durée de près de 64 minutes, *The Suburbs* compte 16 morceaux dont 6 se déploient en diptyque — *Half Light, Sprawl* et *The Suburbs* ont deux volets. Régine, Win, son frère Will Butler, Richard Perry, Tim Kingsbury, Sarah Neufeld et Jeremy Gara ont créé un album qui compte son lot d'hymnes à donner la chair de poule (*Rococo, Empty Room, We Used to Wait*), mais l'ensemble est plutôt construit dans un tempo moyen, entre la ballade et la bombe. Si on reconnaît leur touche — le piano-bar, les envolées de cordes —, on sent aussi une présence accrue de l'esthétique synthétique de la fin des années 1970 et du début des années 1980.

Retour aux sources

La création de *The Suburbs* s'est faite petit à petit, après la fin de la longue tournée de *Neon Bible* en février 2008. Le périple a permis au groupe de faire plus de 120 spectacles dans une vingtaine de pays. «Win et moi, on est rentré à la maison, et... ahhh! On a pris vraiment le temps de retourner dans nos petites affaires, ça a fait du bien d'avoir une vie normale, de ne pas être en transit, de prendre du temps pour retrouver nos amis, d'avoir les pieds sur terre et de se connecter à la vie.»

Un jour, le facteur a laissé à la porte du couple une lettre provenant d'un ami d'enfance du chanteur Win Butler, qui était toujours au Texas. Avec la missive, il y avait une photo de cet ami, avec sa petite fille sur ses épaules, dans un centre commercial. «Ça a fait remonter beaucoup de souvenirs à Win, raconte Régine. Alors on est allé visiter les endroits où il a grandi, du Texas à la Louisiane, et c'était intéressant de voir comment les endroits ont changé avec les années. Et c'est quand même intéressant de voir que le contexte de la banlieue transcendait la distance, la langue et la culture et on avait chacun des expériences similaires, vraiment proches. Je dirais

que c'est un phénomène nord-américain.»

Arcade Fire n'a pas la prétention de faire ici un portrait du continent, mais par leur point de vue très personnel, ils décrivent une réalité, avec «une approche descriptive, plus cinématique». Par exemple, la voiture, dont la présence est constante dans les paroles. La pochette du CD, qui se décline en huit variantes, est une image prise derrière un vieux bazou, et on peut même entendre sur le titre *Sprawl (Flatland)* le «tac-tac, tac-tac» régulier de pneus qui roulent sur les joints d'une autoroute.

Écrire

Revenus de leur voyage américain, Win et Régine ont tout naturellement composé de nouvelles pièces. «Notre mode d'expression, quand on est content, c'est d'écrire des chansons! Ça a roulé super vite, ça sortait, c'était un peu hallucinant. On en a fait beaucoup, beaucoup, beaucoup plus que les 16. Mais bon, celles-là allaient bien ensemble, elles faisaient partie du même univers.»

C'est la pièce éponyme du disque, *The Suburbs*, qui a été la première complétée et qui est devenue la chanson clé de l'album. «The kids want to be so hard / But in my dreams we're still screaming / and running through the yard / When all the walls they built in the 70's finally fall», y chante Win Butler.

Dans le même esprit, Arcade Fire a donné plus de place que jamais à des sonorités plus artificielles pour faire «des tableaux organiques avec des éléments pas organiques», explique Régine Chassagne. Et c'est Will Butler qui a vraiment joué un rôle majeur, avec son jeu de clavier aux textures rétro. «Il s'est vraiment développé un talent pour les synthétiseurs sur cet album-là. On joue tous un peu des claviers, mais lui, c'est le seul qui lit même le manuel de l'instrument! Mais pour décrire les banlieues, je trouvais que le synthétiseur était très approprié, en tout cas plus ça qu'un orgue d'église.»

Le Devoir

■ *The Suburbs* sera en magasin mardi.
■ Arcade Fire sera du festival Osheaga ce soir à 21h30.

Venir en aide à Haïti

Haïti est un coin du monde qui est cher aux yeux du groupe montréalais Arcade Fire. Les parents de la chanteuse Régine Chassagne sont eux-mêmes natis de la «Perle des Antilles», et ont fui vers le Canada pendant le régime Duvalier. Déjà sur le premier disque d'Arcade Fire, le groupe chantait: «Mes cousins jamais nés hantent les nuits de Duvalier / [...] Haïti, never free, n'aie pas peur de sonner l'alarme» (*Haïti*).

Lors du lancement de la fondation Kanpe (qui signifie «se tenir debout») lors du dernier Festival d'été de Québec, Chassagne avait dit avoir été marquée par le livre *Mountains Beyond Mountains*, de Tracy Kidder, qui raconte l'histoire de l'un des fondateurs de Partners in Health, le docteur Paul Farmer, et de son travail en Haïti. Une pièce de l'album *The Suburbs*, chantée par Chassagne, porte d'ailleurs le nom de l'œuvre: *Sprawl II (Mountains Beyond Mountains)*.

«Le tremblement de terre nous a poussés à finir l'album le plus vite possible, a expliqué la musicienne au *Devoir*. On voulait vraiment être capable d'aider à lancer Kanpe le plus vite possible, ça nous a forcés à nous dépêcher, à terminer le disque dans les temps.»

A savoir si la collecte de dons via message texte lancée pendant le FEQ a été bonne, Chassagne répond que Kanpe a reçu beaucoup de courriels d'offre de bénévolat. «On est en train de structurer ça, mais je suis vraiment contente. Et on compte aller en Haïti bientôt.» Rappelons qu'Arcade Fire a choisi d'égaliser tous les dons versés à Kanpe, jusqu'à concurrence de 1 million de dollars. www.kanpe.org.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. *Le Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc., dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jacques de Mirabel, Québec, division de Québec Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Béchard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390